

# Les libéraux hésitent (quand même) à embrasser le cdH un peu trop rapidement

Les libéraux sont plutôt enclins à entrer en négociation avec le cdH, mais certains doutent de la solidité de la charpente centriste.

MARTIN BUXANT

**C'**est le débat, classique, entre ceux qui voient le verre à moitié vide et ceux pour qui le même verre est à moitié plein. Traduit en politique belge – période de négociation/premières touches, etc., – c'est le débat entre participationnistes et abstentionnistes. Entre ceux désireux de sauter dans une aventure gouvernementale et ceux convaincus qu'il vaut mieux rester au balcon.

Le débat agite, par exemple, Ecolo à intervalles réguliers – à vrai dire, à chaque fois qu'ils sont en position de monter dans des coalitions – mais, pour le coup, c'est des libéraux qu'on va vous parler. Jour 10 après le débranchage de prise en règle du patron du cdH Benoît Lutgen. Et c'est le MR qui ne sait pas trop bien à quel Saint se vouer, un MR qui n'avait rien demandé à personne mais qui se trouve à la croisée des chemins.

Grosso modo, l'écurie libérale francophone est assez partagée entre une fraction ultra-désireuse de bâtir une coalition avec le cdH en Wallonie. *«L'occasion est unique: on a la chance de prendre le destin wallon en main, on a la chance unique d'imprimer une vraie et réelle dynamique de changement, quelque chose qui ira bien au-delà de 2019, et on ne la saisirait pas, cette chance?»*, souffle un responsable libéral. *«Il faut, intelligemment, tenter le coup.»* Ces partisans du «oui» préféreraient bien entendu que des coalitions MR/cdH voire Ecolo et DéFI soient établies

tant en Wallonie qu'à Bruxelles et à la Fédération mais, réalistes, ils savent que c'est surtout en Région wallonne que le terrain est le plus dégagé. Cette tendance est portée par des poids lourds comme le Premier ministre Charles Michel ou encore le président de parti Olivier Chastel.

À l'autre bout du spectre, d'autres sont beaucoup plus prudents. Des députés wallons, par exemple, qui savent que la majorité MR/cdH sera très – trop? – juste. Ils pointent la faiblesse organique de la fraction centriste à Namur avec des éléments catalogués à gauche comme le Liégeois Benoît Drèze, Véronique Waroux ou Josy Arens. *«Est-ce que ces gens-là vont défendre un gouvernement avec le MR quand les syndicats vont tonner, quand le mouvement chrétien va râler, quand tout le monde va commencer à nous pilonner?»*, s'interroge un libéral. *«Franchement, j'ai plus qu'un doute.»*

## Marges budgétaires

Autre point soulevé par ces bleus prudents: l'étrécissement des marges budgétaires disponibles pour réaliser des réformes qui vont imprimer la marque bleue. En clair, diminuer la pression fiscale, toucher par exemple aux droits de succession. Des réformes que le cœur de cible libéral attend avec impatience

mais qui ne seront pas gratuites. Last but not least, l'asymétrie qui se dessine pose par exemple la question de l'enseignement. Que va faire le cdH, lui qui est – en théorie – viscéralement attaché à la Communauté française? *«Ça va tirer dans tous les sens, pronostique un libéral, et c'est le cdH qui sera le plus mal.»*

Voilà pourquoi des coalitions analogues seraient plus praticables, même si, à ce stade,

elles relèvent de l'utopie. Ecolo, qui doit entre autres rencontrer les responsables du PS ce mercredi, est rivé à son agenda de gouvernance, tandis que DéFI joue également une partition dure en la matière – réclamant la tête de Joëlle Milquet au cdH.

Chez Ecolo, on est, par exemple, interloqué par le fait que les libéraux ont déposé mardi à Namur un texte sur le décumul bien en deçà de ce qui est demandé par les verts. *«Tout ceci prouve que le scénario est écrit et que MR et cdH veulent travailler à deux»*, siffle un vert. Allez, à demain.

## Maingain assume d'avoir dépassé le plafond des 150%

Tandis qu'Olivier Maingain distribue les leçons de bonne gouvernance tant à droite qu'à gauche et au centre, certains de ses collègues ne se font pas prier pour rappeler qu'il fut un temps, pas si lointain, où Olivier Maingain explosait lui-même le plafond de rémunération de 150% des indemnités parlementaires – un plafond instauré en 1999.

Entre juillet 2007 et juillet 2012 – date du divorce entre le FDF et le MR – Olivier Maingain a en effet présidé le collège des questeurs du Parlement fédéral. Cette fonction, essentiellement organisationnelle, lui a permis de toucher quelque 5.300 euros brut/mois, soit plus de 63.000 euros/an. Cette fonction à la présidence de la questure était assimilée à une fonction spéciale permettant une exemption de la règle de plafonnement des 150%. Maingain a donc pu les cumuler avec ses traitements de député fédéral (120.000 euros/an) et de bourgmestre

(environ 7.000 brut/mois pour une commune de 50.000 habitants). Bref, de jolies rentrées qui ont pris fin quand les deux formations politiques se sont séparées. À noter que Maingain était également président de parti mais, dit-il, il exerce cette fonction à titre gratuit.

*«Tout ceci prouve par A + B que je n'ai, à l'époque en 2012, pas posé ce choix de la séparation avec le MR en fonction de mes rentrées financières personnelles»*, explique Olivier Maingain. *«Il n'y a absolument rien d'illégal là-dedans, ces fonctions spéciales étaient hors plafond des 150%, aujourd'hui, nous sommes tout à fait favorables à un changement législatif à cet égard. J'ajoute qu'il y a encore de nombreux députés ou échevins-bourgmestres qui cumulent aujourd'hui encore leurs mandats avec des fonctions spéciales, cela va de Charles Picqué à Françoise Schepmans en passant par Françoise Bertieaux»*, termine le président de DéFI. (BUX)

## LE RÉSUMÉ

**Discussion approfondie et constructive** entre Chastel et Lutgen.

Les grands pontes libéraux sont plutôt enclins à tenter une aventure qui doit les porter jusqu'après 2019.

Mais d'autres libéraux pointent le fait que le cdH n'est pas un partenaire très fiable.

## CPAS DE BRUXELLES

### LA GUERRE DES TRANCHÉES SE POURSUIT

Il y a quelques semaines, nous vous annoncions l'installation du plus gros campus à l'américaine à Uccle. À la manoeuvre, la société de la famille Bogaerts (B19, Ubu-Pan,...). L'objectif du projet est de transformer le château de Latour de Freins, situé dans le quartier Engeland, pour en faire la Bogaerts International School, une école privée à l'américaine. Pour monter son projet, David-Jan Bogaerts, le directeur de l'école, a signé un bail avec le CPAS de la Ville de Bruxelles. La cession des lieux, négociée par l'entremise du conseil en immobilier Anixton, repose sur une emphytéose de 30 ans renouve-

lable, avec un prix locatif annoncé de 65 euros par m<sup>2</sup> par an, soit environ 400.000 euros par an. Entre-temps, la tempête Samusocial a poussé la présidente du CPAS Pascale Peraïta vers la sortie et les actes signés sous la responsabilité de cette dernière sont particulièrement scrutés. Et l'avocat du CPAS de la Ville de Bruxelles a décidé de porter plainte contre l'ancienne présidente PS de l'institution. Il lui est reproché d'avoir, de sa propre initiative, modifié les conditions du bail du Domaine Latour de Freins.

David-Jan Bogaerts déplore le débâlage médiatique autour de

ce contrat immobilier: *«Le contrat signé est un contrat que j'aurais voulu mieux négocier.»*

En effet, avec un loyer annuel estimé autour des 400.000 euros, le CPAS fait une bonne affaire, sachant qu'historiquement la Région payait pour le même lieu 250.000 euros. Quant aux conditions pointées par la plainte du CPAS, les seules modifications intervenues dans le bail ont trait à l'échelonnement des loyers, selon la famille Bogaerts. *«On a juste demandé que les loyers soient payés par mois et non par an et que l'indexation soit plafonnée à 1%»*, précise David-Jan Bogaerts. **S.N.**